2007-04338/

Culture, Communications et Condition féminine
Québec

Salle de presse

Actualités
Salle de presse
Convocations
Communiqués
Ministère
Organismes et sociétés d'État
Allocutions
Dossiers de presse
Événements

Communiqués - Ministère

Retour à la liste

Patrimoine religieux - Québec accorde une aide de 295 000 $ à l'archevêché de Rimouski

Rimouski, le 20 septembre 2004 – La ministre de la Culture et des Communications, Mme Line Beauchamp, et son collègue le député de Kamouraska-Témiscouata et ministre de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, M. Claude Béchard, annoncent l'attribution d'une aide de 295 000 $ à l'archevêché de Rimouski afin de permettre la réalisation d'importants travaux de restauration à sa toiture.

« L'archevêché de Rimouski est situé au cœur d'un site exceptionnel où se côtoient la cathédrale de Rimouski, le presbytère, ainsi que le Musée régional installé dans la plus ancienne église de l'Est du Québec, sans compter la Maison Joseph-Gauvreau, classée monument historique. Nous nous devons de soutenir la restauration de l'archevêché, dont l'architecture contribue à sa valeur historique et patrimoniale », a déclaré la ministre de la Culture et des Communications, Mme Line Beauchamp.

« Je suis très heureux de cette annonce d'aide financière qui permet la réalisation d'une première phase de travaux majeurs. Je suis confiant que les fonds nécessaires seront rassemblés pour la suite, car cet archevêché est un joyau du patrimoine rimouskois », souligne le ministre de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, M. Claude Béchard.

Inspiré de l'architecture de la Renaissance française réputée pour son élégance, l'archevêché présente plusieurs détails remarquables, entre autres le fronton arborant les armoiries épiscopales, la colonnade et les balustrades de la galerie, ainsi que la corniche du toit ornée de denticules. Construit entre 1901 et 1903 selon les plans de l'architecte Jos.-J.-B. Verret de Sherbrooke, on y a annexé un couvent en 1922, dans le même style que le bâtiment central. Alors que l'intérieur de l'archevêché est resté pratiquement intact, ces interventions extérieures mineures confèrent à l'ensemble un haut degré d'intégrité.

Source :

Colette Proulx
Direction générale des communications
Tél. : (514) 873-2979

Information :

Isabelle Melançon
Attachée de presse
Cabinet de la ministre de la Culture et des CommunicationsTél. : (418) 380-2310

Retour à la liste

Haut de page

Déclaration de services aux citoyens - Programmes et services gouvernementaux - Politique de confidentialité - Réalisation du site - Accès aux documents et protection des renseignements personnels
Date de mise à jour : 06 juin 2007

Québec

© Gouvernement du Québec, 2007